



# PRÉVENTION INCENDIE

PAR JOEL PERRON, DIRECTEUR INCENDIE/PRÉVENTIONNISTE

## EXTINCTEUR PORTATIF

Ce mois-ci, je vais vous parler des extincteurs portatifs.

L'extincteur recommandé pour les résidences est le modèle à poudre chimique A-B-C d'une grosseur de 5 livres. Cet extincteur est à usage polyvalent, car il peut éteindre différents types de feu (voir plus bas).

Il est important d'installer l'extincteur près de l'entrée de la cuisine, bien en vue. Dans votre garage, vous devriez l'installer près de la porte, loin des matières combustibles. Ne pas mettre dans le fond d'un placard, car lorsque l'incendie arrivera, peut-être que vous ne le trouverez pas.

L'entretien : Une fois par mois, il serait bon de le retourner sur lui-même afin que la poudre ne se compacte pas au fond. De plus, vous devriez regarder le manomètre pour vous assurer que l'aiguille est toujours dans la partie verte.

Par ailleurs, vous devriez le faire recharger à la suite de toute utilisation. Vous devriez également l'envoyer chez un détaillant à tous les 6 ans dans le but de lui faire faire une maintenance. Les normes demandent aussi qu'un test d'hydrostatiques sur votre extincteur soit fait à tous les 12 ans.

Voici comment utiliser un extincteur adéquatement :

**AVANT D'UTILISER EXTINCTEUR, APPELER 911**

Ensuite :

- 1- Tenez-vous à une distance sécuritaire de l'incendie.
- 2- Tenez l'extincteur bien droit.
- 3- Retirez la goupille en la tournant.
- 4- Testez avant de vous avancer vers le feu.
- 5- Dirigez le bec de l'extincteur vers le bas des flammes et appuyer sur le déclencheur.
- 6- Éteignez les flammes avec un mouvement de balayage horizontal.
- 7- Lorsque l'extincteur est vide, sortez à l'extérieur du bâtiment tout en refermant la porte.

**Fait à noter : la poudre est irritante pour les voies respiratoires.**

**LA CHOSE TRÈS IMPORTANTE À RETENIR TOUJOURS AVOIR UNE SORTIE ENTRE VOUS ET LE FEU.**

Lors de mes visites de prévention, il me fera plaisir de vous montrer l'utilisation.

## TYPES DE FEU



Feux de combustibles solides: bois, papier, linge, plastique, caoutchouc...



Feux de combustibles liquides et gaz inflammables: graisse, huile, peinture, solvant...



Feux d'équipements électriques sous tension : boîte à fusibles, moteur électrique, fils, panneaux électriques, grille-pain...



# **PRÉVENTION INCENDIE**

PAR JOEL PERRON, DIRECTEUR INCENDIE/PRÉVENTIONNISTE

## **STATISTIQUE DU SERVICE DE PRÉVENTION 2012 À 2014**

<b>ACTIVITÉ PRÉVENTION</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Exercice d'Évacuation	2	2	2
Inspection Industrielle et Commerciale	1	8	2
Inspection Résidentielle Faible	48	100	113
Inspection Résidentielle Moyen	2	1	1
Inspection Élevé	20	3	7
Plainte et Requête	13	14	29
Sensibilisation à la Population	7	32	23
Vérification Avertisseur de Fumée	1	0	1
Émission de Permis de Brûlage	20	54	54
Émission de Permis de Feu d'Artifice	3	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>117</b>	<b>217</b>	<b>235</b>

**La forte augmentation des demandes de permis de brûlage a pour effet une diminution des déplacements des services incendie non requis. La raison est que chaque demande de permis de brûlage est directement dirigée vers la centrale 911. De cette façon, lorsqu'un passant appelle la centrale pour aviser d'un feu à ciel ouvert à une adresse précise, elle n'envoie pas le Service incendie à moins d'une demande du propriétaire.**

**Les sensibilisations au public sont souvent axées sur le règlement de permis de brûlage et aussi sur le ramonage.**